

Deuxième partie :

Méthodes d'investigation et d'analyse



A - Le diagnostic écologique

1/ La synthèse documentaire et la photo-interprétation

Avant de commencer le diagnostic écologique à proprement parler, **une recherche documentaire a été réalisée**. Pour cela, les personnes et structures disposant d'informations utiles à la mission ont été contactées : naturalistes locaux, Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ONEMA, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien...

Une analyse des photographies aériennes a permis en outre d'avoir une première approche du site afin de préparer les inventaires de terrain.

2/ L'analyse du contexte écologique

Les paramètres "généraux" de la zone d'étude ont été étudiés, à savoir le climat local, la topographie, la géologie, les propriétés des sols.

3/ Les investigations de terrain

Les inventaires ont été menés **dans l'enveloppe du site et sur ses abords** afin d'intégrer les habitats naturels d'intérêt européen situés hors périmètre. L'ensemble de la zone d'étude a été parcouru, au printemps et en été (périodes optimales de développement de la végétation et d'activité de la faune).

Pour l'identification et la caractérisation des habitats naturels, trois relevés phytosociologiques par type d'habitat ont été réalisés. Sur la base de ces relevés, un nom d'alliance phytosociologique (voire d'association végétale), un code Corine biotopes, et, pour les habitats d'intérêt européen, un code Natura 2000 et un code "Cahier d'habitats" ont été attribués à chaque type d'habitat.

Pour chaque habitat ont également été notés son état de conservation et les facteurs l'influençant, la faisabilité de mise en œuvre d'opérations de restauration et/ou d'entretien et le type d'opération à préconiser.

Concernant les poissons d'intérêt communautaire et l'Écrevisse à pattes blanches, IE&A s'est basé sur **les données de l'ONEMA et de la fédération de pêche**. Toutefois, lors des prospections de terrain, IE&A a veillé à **caractériser les habitats de ces espèces** afin de localiser les secteurs les plus favorables et de définir leur état de conservation et le type d'opérations à mettre en œuvre.

Les prospections concernant les insectes, et notamment les papillons cités dans le Formulaire Standard de Données ont consisté à effectuer des parcours-échantillons (transects) dans les milieux favorables préalablement localisés sur la photographie aérienne. Ces circuits ont été réalisés par temps chaud et sec et les espèces concernées ont été capturées au filet entomologique et identifiées.

B - Le diagnostic socio-économique

Le diagnostic socio-économique a reposé **sur des enquêtes de terrain et sur la mise en place de groupes de travail.**

Les logiques d'acteurs (logiques économique, sociale, culturelle) et les activités socio-économiques pratiquées sur le site ont été identifiées et analysées. Ceci nous a permis de mettre en évidence **les effets directs et indirects des activités humaines et des programmes en cours** sur les habitats et les espèces.

C - La définition des objectifs et des actions

1/ L'analyse écologique et la mise en évidence des facteurs d'influence

Pour chaque habitat, son état a été évalué en fonction de sa typicité floristique, écologique et biogéographique, de sa représentativité, de son intérêt patrimonial (présence d'espèces protégées, rares ou menacées), de son état de conservation et de sa dynamique.

Pour les espèces, nous avons évalué la taille, la vitalité et la viabilité des populations. Cette viabilité a été analysée en croisant les données concernant la taille des populations étudiées, la biologie des espèces concernées, la qualité des habitats disponibles et la connectivité avec les populations les plus proches. Pour les espèces piscicoles et pour l'Écrevisse à pattes blanches, cette analyse a été basée sur les données fournies par l'ONEMA et la fédération de pêche.

Dans l'optique du suivi de la gestion, des indicateurs quantifiables pour chacun de ces critères ont été définis et des protocoles pour suivre leur évolution sont proposés.

Les facteurs, positifs ou négatifs, naturels ou anthropiques, ayant une influence sur l'état de conservation ont également été définis. IE&A s'est notamment attaché à identifier les causes de dégradation des populations d'espèces et de leurs habitats ainsi que les activités humaines participant à leur maintien dans un état de conservation favorable.

2/ La hiérarchisation des enjeux

Les enjeux de conservation ont été définis, localisés et hiérarchisés dans un premier temps en fonction des types d'habitats concernés :

- habitats d'intérêt communautaire prioritaires,
- habitats d'intérêt communautaire,
- habitats d'espèces,
- corridors écologiques,
- zones-tampons.

Cette hiérarchisation a ensuite été "ajustée" en fonction de deux grands types de critères complémentaires : **la valeur patrimoniale locale et l'urgence à intervenir** (évaluée en fonction de l'état de conservation, de la fragilité de l'espèce concernée et du niveau de menaces naturelles ou anthropiques pesant sur l'espèce ou l'habitat).

Cette hiérarchisation a été menée **en concertation avec les groupes de travail**.

Pour plus de détails sur la hiérarchisation des enjeux, voire la partie correspondante dans le diagnostic écologique.

3/ La définition des objectifs

La localisation des enjeux et des activités socio-économiques nous a permis de définir et de cartographier des unités de gestion homogènes pour la mise en œuvre opérationnelle du document d'objectifs.

Les objectifs de conservation ont ensuite été fixés, en concertation avec la DIREN et le Comité de pilotage, et après discussion en groupes de travail.

Deux types d'objectifs sont définis :

- ❖ **des objectifs généraux**, qui n'ont pas vocation à être modifiés à la fin de la période de 6 ans ; ces objectifs ont une visée à long terme et fixent les lignes directrices de la gestion sur le site ; ils répondent à la problématique générale du site,
- ❖ **des objectifs opérationnels** qui pourront, si nécessaire, être adaptés au bout de 6 ans, lors de l'évaluation du document d'objectifs ; ces objectifs ont une visée à court et moyen termes et constituent le cadre concret dans lequel les actions doivent être réalisées.

IE&A s'est attaché ensuite à définir des objectifs aussi quantifiables que possible afin de pouvoir estimer le taux de réalisation de ces objectifs au moment de l'évaluation.

Ces objectifs ont par ailleurs été hiérarchisés. On distingue ainsi des objectifs prioritaires et secondaires afin de cerner les urgences en termes d'interventions.

4/ Les actions de gestion

Sur la base des objectifs de conservation, un programme d'actions a été élaboré et des cahiers des charges ont été rédigés pour la mise en œuvre des contrats de gestion sur le site et d'action transversales en faveur de la biodiversité.